

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 Octobre 2020

178x20

ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION DE PROTECTION DES PISTES ET CHEMINS FORESTIERS (APPCF)

Le Conseil Municipal est informé que l'Association de Protection des Pistes et Chemins Forestiers, représentée par son Président monsieur Christophe MALET, dont le numéro SIRET est le 5005530600012 a présenté un dossier de demande de subvention auprès des services municipaux pour l'année 2020.

Cette association a été créée pour coordonner et participer à l'entretien et à l'aménagement des pistes et chemins forestiers de la commune.

Considérant que cette association contribue activement à la gestion des voies utilisées par les services de secours, entre autre, pour la lutte contre les incendies de forêt, qu'elle a aussi été retenue pour coordonner les actions privées en vue de la réhabilitation des espaces sinistrés par l'incendie du 10 août 2016 et que le dossier est complet, il est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 1700,00 € (mille sept cents euros).

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé

- APPROUVE l'attribution d'une subvention d'un montant de 1700,00 € à l'Association de Protection des Pistes et Chemins Forestiers

- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget

- SE PRONONCE comme suit:

POUR :	34
CONTRE :	0
ABSTENTION :	0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 30 Octobre 2020
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI